



Mars 2015 n°179

Sommaire

Numéros Utiles

Mairie : 04 42 32 89 00 *(8h30-12h30 / 14h-17h30) en cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture votre appel est automatiquement transféré à la Police Municipale.*
Police Municipale : 04 42 32 89 08
Gendarmerie Nationale : 04 42 82 90 17
Secrétariat Service Technique : 04 42 32 72 29
Secrétariat MPM (déchets, encombrants, voirie) : 04 95 09 58 89
Secrétariat Eau et Assainissement : 04 95 09 58 90
Urgence médicale : 15
Urgence dentaire : 0 892 566 766 *(dim. et jours fériés)*
Pompiers : 18 (ou 04 42 32 21 78)
Eclairage public : 0 800 850 343 (appel gratuit)
Urgence gaz naturel : 0 800 47 33 33
Transport à la Demande (TAD) : 0 800 006 927
Service Handi'Lib : 04 91 11 41 00
Taxi : 04 42 32 12 22 *(tous transports dont médicalisés)*

Magazine édité par la Municipalité de Gémenos
Téléchargeable sur www.mairie-gemenos.fr
Directeur de la publication : Roland Giberti, Maire de Gémenos
Rédaction, photographies, PAO : Service Communication
Service Communication : 04 42 32 73 84 - 04 42 32 72 25
Crédits photo : Service Communication, Service Culture et Vie Locale, Jean-Claude Tempier du Conservatoire d'espaces naturels Paca et le Service Communication de la Ville de Cassis
Impression et photogravure : Horizon (Parc d'Activités de Gémenos)
Bulletin imprimé sur papier écologique

Édito



Action et solidarité

Nos projets prennent forme au fur et à mesure que les bourgeons commencent à fleurir.

*Sur le plan environnemental, **le projet de Parc Naturel Régional se dessine**. **Plus de 80% du territoire communal** est concerné par ce nouveau dispositif. Il sera un outil supplémentaire à notre disposition pour **veiller à ce que le développement et l'aménagement de notre territoire se fassent dans le respect de l'environnement**, préservant ainsi notre cadre de vie. Découvrez-en plus sur les avancées de ce projet à l'intérieur de notre journal.*

*Du côté des travaux, les choses vont également bon train. La réhabilitation du bâtiment des Granges suit son cours. **Les premiers appartements seront livrés dès cet été.** En parallèle, la commune s'équipe de **nouvelles infrastructures** pour répondre à vos besoins et améliorer votre cadre de vie. La construction de **la salle multisports** avance à grand pas. Elle sera achevée également cet été. Complémentaire au gymnase, elle sera munie d'équipements permettant d'accueillir des disciplines telles l'escrime, le badminton ou la boxe. Les sportifs, acclamés le mois dernier lors de la remise des prix des mérites sportifs, bénéficieront ainsi de bonnes conditions pour évoluer dans leur domaine de prédilection. Enfin, **un local d'accueil** est également en cours d'aménagement. Appartenant à la Municipalité, cet espace de 50m² situé dans les locaux de la Poste sera **consacré à la Petite Enfance** et mis gracieusement à disposition des associations œuvrant dans ce secteur.*

*Les **activités sportives, sociales et culturelles** ne sont pas en reste non plus. **La solidarité s'y exprime** sous toutes ses formes. On la retrouve à travers « La Gémenosienne », course féminine vouée, cette année, à la lutte contre le cancer du sein, à travers les actions du Centre Communal d'Action Sociale qui a concocté une batterie d'ateliers pour les malades et les séniors ou bien encore à travers un projet pédagogique d'échanges entre élèves musiciens qui donnera lieu à un concert, en soirée, à la paroisse Saint-Martin, <u>le 22 mars</u> prochain. Je vous invite à y assister tout comme je vous invite, à cette date, **à accomplir un acte citoyen**, celui du vote. En ces temps où les droits sont bafoués, malmenés, il est capital de se rappeler que ce devoir est une liberté essentielle qu'il nous faut conserver.*

*Enfin, le dernier rendez-vous du mois de mars sera le plus…festif !
Maquillés, costumés, parés de cotillons… **le carnaval sera célébré dans sa plus fidèle tradition** le <u>Samedi 28 mars</u> prochain. Venez-y nombreux pour vous amuser avec vos enfants !*

Roland Giberti
Maire de Gémenos
Conseiller Général
Vice-Président de la
Communauté urbaine MPM



LA VALIDITÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE PROLONGÉE

Le délai de validité des permis de construire, d'aménager ou de démolir et des décisions sur les déclarations préalables délivrés jusqu'au 31 décembre 2015 **est porté à trois ans au lieu de deux,** par décret n°2014-1661 du 29 décembre 2014 (par dérogation aux dispositions figurant aux premier et troisième alinéas de l'article R.* 424-17 et à l'article R.* 424-18 du code de l'urbanisme).
Toutes les autorisations valables jusqu'au 29 décembre 2014 ont été majorées automatiquement. Concrètement, cela signifie qu'un permis délivré le 3 janvier 2013 aura une durée de validité allant jusqu'au 3 janvier 2016 (et non au 3 janvier 2015 comme précédemment).

La prorogation toujours possible
Cette disposition ne fait pas obstacle à la prorogation*[1] de ces autorisations dans les conditions définies aux articles R.* 424-21 à R.* 424-23 du même code. L'autorisation peut donc être prorogée par période d'une année si les prescriptions d'urbanisme, les servitudes d'urbanisme de tous ordres et le régime des taxes et participations n'ont pas évolué.
Vous pouvez présenter une demande de prorogation en l'adressant sur papier libre, accompagnée de l'autorisation pour laquelle vous demandez la prorogation, au moins deux mois avant l'expiration du délai de validité.

*[1] *Prolonger le temps au-delà de la date d'expiration fixée.*



EN CAS DE RISQUES MAJEURS, SOYEZ INSTANTANÉMENT INFORMÉS, INSCRIVEZ-VOUS AUX ALERTES SMS !



La Municipalité de Gémenos est équipée d'un système de téléalerte. Celui-ci lui permet d'avertir ses concitoyens en cas de dangers imminents (vent violent, inondations, feux, etc.). Son utilisation peut être étendue à la diffusion de toute décision préfectorale concernant l'intérêt général (bus scolaires supprimés, évacuations d'établissements scolaires, routes fermées…) ainsi qu'à des informations inhérentes à la vie de la collectivité. Pour bénéficier de ce service d'alerte, rien de plus simple : détachez le coupon ci-dessous ou téléchargez le bulletin d'inscription en ligne sur le site de la ville et rapportez-le dûment complété à l'accueil de la Mairie.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX ALERTES SMS*[2]

Je soussigné(e)……………………………………………………………………………………..
souhaite bénéficier du service d'alerte SMS de la ville de Gémenos. Par conséquent, j'autorise la collectivité à utiliser mon numéro de téléphone privé afin de me communiquer des informations inhérentes à la vie de la collectivité.
Tél :………………………………… Adresse :…………………………………………………...
Date :…………………………………… Signature :

*[2] *« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné en premier lieu à prévenir et informer en matière de sécurité publique et en second lieu, à communiquer des informations inhérentes à la vie de la collectivité. Les destinataires des données sont la population gémenosienne. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service des affaires administratives (à l'accueil) de la Mairie de Gémenos. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*



AVEC LE CCAS : À CHACUN SON ATELIER !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose ce mois-ci plusieurs ateliers gratuits. Choisissez celui qui vous intéresse et inscrivez-vous dès à présent !

Maladie d'Alzheimer : une conférence et des ateliers

Le CCAS organise une conférence, lundi 9 mars à 14h, à la salle municipale Jean Jaurès sur la thématique de la maladie d'Alzheimer à destination des malades et des aidants - accompagnants, animée par le Professeur Jean-Raoul Monties. Chirurgien cardiaque renommé, il se consacre depuis déjà une quinzaine d'années à cette cause en mettant en place des lieux d'accueil de jour pour les malades et en informant leur entourage de toutes les aides qui existent.

Des ateliers sur le même thème sont proposés, en partenariat avec Le Fil Rouge Alzheimer, afin de délivrer une information complète sur la maladie, ses conséquences, son évolution et les éléments indispensables pour établir une bonne relation avec son proche. Une session de formation de quatre séances aura donc lieu les lundis 16, 23, 30 mars et le mardi 7 avril 2015, de 14h à 17h à la Mairie de Gémenos. Le premier atelier aura pour **thème « Qu'est-ce que la Maladie d'Alzheimer ? »** ; le second **« Les Symptômes de la maladie »** ; le troisième **« Ressources et limites de l'aidant familial »** et le quatrième **« Les troubles du comportement : Comment les gérer »**.

Ces séances de formation sont gratuites et réservées aux aidants familiaux.

Inscription obligatoire au préalable avec Le Fil Rouge Alzheimer au 04 42 18 19 05.

Séniors, tonifiez votre mémoire !

Il vous arrive d'avoir un mot sur le bout de la langue, de ne plus vous rappeler du code de votre carte bleue ou de l'endroit où vous avez rangé votre téléphone portable ? Des trous de mémoire temporaires qui ne sont pas alarmants mais qui doivent inciter à passer à l'action ! Car, bonne nouvelle, la mémoire peut s'optimiser ! La Caisse d'Assurance Retraites et de la Santé Au Travail Sud (CARSAT), organise un **atelier divisé en cinq séances de 2 heures** en direction des retraités qui désirent améliorer leur mémoire et comprendre son fonctionnement. L'atelier est dispensé tous les lundis 2, 9, 16 et 23 mars, de 9h30 à 11h30, Salle Léone Didier, Vallée de Saint-Pons. Au fil de cet atelier, vous apprendrez à mieux vous connaître et à adopter les techniques qui vous sont les plus adaptées.


Le 23 février dernier avait lieu le premier atelier.

Afin que la formation soit profitable, il est conseillé d'assister à tous les ateliers (gratuits).

Inscriptions obligatoires auprès du CCAS au 04 42 32 89 01.

« Mieux comprendre et appréhender son sommeil »

Ce programme est réparti en deux séances de 2 heures chacune qui auront lieu les lundis 30 mars et 13 avril, de 9h30 à 11h30, à la salle Léone Didier (face au Lavoir), route de Saint-Pons. Cet atelier animé par des psychologues spécialisés dans ce domaine, a pour but d'expliquer le processus du sommeil, les effets d'un mauvais sommeil mais apporte aussi des conseils et astuces de prévention au quotidien.

Atelier gratuit qui requiert au préalable une inscription obligatoire auprès du CCAS au 04 42 32 89 01.

Au mois d'avril, mai et juin, se tiendront des ateliers mémoire de suivi (pour les personnes ayant participé à l'atelier initiation) et des ateliers « gym et jeux corporels ».

Information auprès du CCAS au 04 42 32 89 01.



DU THÉÂTRE POUR ÉDUQUER LES ADOS



Les collégiens gémenosiens ont profité fin janvier d'une action de prévention « Voyagez citoyen » afin de les **sensibiliser au comportement responsable citoyen et sécuritaire à adopter dans les transports scolaires.** 11 000 collégiens ont déjà été sensibilisés dans les Bouches-du-Rhône. Cette initiative impulsée par l'association **Paroles en Actes**, en partenariat avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, **prend la forme d'une pièce de théâtre** de 30 minutes durant laquelle un jeune collégien de 5ème est « transformé » en conducteur de car pour le mettre en situation responsable, ainsi que l'auditoire, pièce miroir de faits vécus. A l'issue de la pièce, les élèves participent à **un débat** axé sur la sécurité routière, le rôle du conducteur et le comportement responsable citoyen **en présence d'acteurs locaux de terrain** (police municipale, conducteurs, parents d'élèves, sapeurs-pompiers, professeurs…).

ALLOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

Le Conseil Général accorde, sous conditions de ressources, une aide aux familles désireuses d'inscrire leurs enfants (nés entre 2001 et 2011) en centre de vacances pour l'été 2015. Cette allocation est fixée à 71€ par enfant. Les dossiers sont à retirer en Mairie au Centre Communal d'action sociale (CCAS) et doivent être renvoyés au Conseil Général avant le 30 juin 2015.
Contact : CCAS au 04 42 32 89 01.

PLACE DE PARKING DISPONIBLE AUX HALLES

La place n°3 du parking public des Halles est vacante. Il vous est possible de louer cet emplacement moyennant une redevance d'occupation du domaine public d'un montant mensuel de 33€ pour l'année 2015 par le biais d'une convention annuelle reconductible de manière expresse. Si vous êtes intéressé, vous pouvez présenter dès aujourd'hui votre candidature en Mairie. Un tirage au sort déterminera le prochain usager.
Bulletin à télécharger sur le site internet de la municipalité www.mairie-gemenos.fr ou à retirer à l'accueil de la Mairie et à nous retourner dûment rempli avant le 30 Mars 2015.

RAPPEL : LA VILLE RECRUTE

Les jeunes étudiants intéressés par un emploi saisonnier pour la saison estivale 2015 doivent adresser lettre de motivation et C.V. à M. le Maire dès à présent en précisant leurs disponibilités et leurs vœux d'affectation.

> Du 15 juin au 6 septembre pour la piscine
> Du 15 juin au 21 août pour les services techniques
> Juillet/août pour les autres services.

Les étudiants pourront postuler pour une période de quinze jours et ne devront pas faire de demandes cumulées pour le Centre aéré, la Maison des jeunes et les autres services.
Compte tenu du nombre limité d'emplois, la date d'arrivée des dossiers en Mairie sera prise en considération. Conditions à remplir : avoir 18 ans révolus, être étudiant gémenosien(ne). Date limite des dépôts de candidature : le 30 mars 2015.
Les candidats qui souhaitent postuler pour un emploi saisonnier à la Communauté Urbaine MPM doivent être déjà titulaires du baccalauréat à la date de leur candidature.



LES GRANGES : SUITE !

Le mois dernier, le chantier a porté sur :

✓ le terrassement du parking, soit environ 10 000 m^3 de terre retirée (photos ci-dessous),

✓ la démolition des planchers, de la charpente et de la toiture de plusieurs cellules de la façade Nord-Est (c'est la partie qui accueillera les actuels locataires des Granges devant être relogés en priorité),

✓ le montage de la grande grue et sa mise en service,

✓ en parallèle, des locaux situés au rez-de-chaussée sont restitués à la Municipalité au fur et à mesure de l'avancement du chantier pour lui permettre d'aménager les locaux pour les futurs commerçants.

Ce mois-ci, au programme :

✓après les travaux de démolition, place à la reconstruction ! Charpente, plancher mais aussi cloisonnement pour la réalisation des appartements dans la première cage d'escalier qui sera livrée (celle du Nord–Est) seront les principaux travaux réalisés en mars et avril.



ELECTIONS DÉPARTEMENTALES, VOTRE VOIX COMPTE !

Les 22 et 29 mars prochain, n'oubliez pas de vous rendre aux urnes pour élire les nouveaux conseillers départementaux (auparavant conseillers généraux). Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h pour vous laisser accomplir cet acte citoyen !

FAITES-VOUS ATTRIBUER UN NUMÉRO DE LOGEMENT !

Problème de courrier ? Le facteur ne trouve pas votre adresse ? Les personnes qui jouissent d'une adresse sans numérotation sont invitées à prendre attache auprès des services techniques de la ville afin qu'il soit attribué un numéro de voirie à leur logement. Cela leur permettra d'accéder plus facilement et avec régularité aux informations et aux services dont ils ont besoin (accès facilité aux services d'urgence ; livraisons plus rapides, relations facilitées avec les opérateurs de service, etc.).

Contact : Services techniques au 04 42 32 72 29.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les parents doivent inscrire leurs enfants nés en 2012 auprès du service scolaire en Mairie, avant le 30 avril 2015, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (joindre les photocopies). Après étude du dossier et détermination de l'école dont dépend l'enfant, l'inscription définitive se fera dans l'école concernée auprès du chef d'établissement.

Contact : Service scolaire au 04 42 32 71 45.

PARTICIPEZ À LA SEMAINE 13 DE LA RANDONNÉE !

Du lundi 23 au dimanche 29 mars 2015 se déroule la semaine 13 de la randonnée. Plus de 90 randonnées gratuites, tous niveaux, seront proposées tous les jours sur l'ensemble du département.

La municipalité de Gémenos s'associe à **Bouches-du-Rhône Tourisme**, organisateur de l'événement, en proposant le 26 mars, **une randonnée grand public, parcourant le Sentier du Limbert**.









Départ prévu à 10h, du parking de l'école Vessiot, pour une randonnée d'une distance de 11,7 km, de niveau moyen (dénivelé 529 m). Circuit : Gémenos-Mont Cruvelier-Brigou-Saint Pons. Prévoir pique-nique et nécessaire de randonnée.

Circuit de randonnée gratuit, limité à 30 participants. Durée : 5h.
Inscription auprès de l'Office de tourisme au 04 42 32 18 44.
Plus d'infos sur le site internet de la ville où vous trouverez en téléchargement libre la fiche Topo Rando de la randonnée ou sur www.bouches-du-rhone.net ou www.visitprovence.com.

PERMANENCES D'UNE ASSISTANTE SOCIALE

A compter du mercredi 18 mars 2015, une assistante sociale de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) tiendra une permanence dans les locaux de la Mairie (au 1er étage) le premier et le troisième mercredi du mois, de 9h à 11h.

Grâce à son écoute et la relation de confiance qu'elle crée, l'assistante sociale vous soutient dans vos projets et/ou face à vos difficultés. Elle intervient plus particulièrement dans les situations suivantes : arrivée d'un enfant, séparation, grossesse, impayé de loyer, logement non décent…

Réception du public uniquement sur RDV. Inscription au préalable au secrétariat de la CAF au 04 42 62 81 81.
Attention : en ce qui concerne les dossiers administratifs, il convient d'utiliser le site Internet www.caf.fr. En cas d'impossibilité, une plateforme téléphonique est disponible au 08 10 25 13 10. Pour adresser vos courriers, une seule adresse : CAF des Bouches-du-Rhône- service courrier-13348 MARSEILLE Cedex 20.



DÉTECTEURS DE FUMÉE : BIEN ÉQUIPÉ, JE SUIS EN SÉCURITÉ

A compter du 8 mars 2015, **chaque logement devra être équipé au minimum d'un Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée** (DAAF). C'est l'article L. 129-8 du code de la construction et de l'habitation qui rend obligatoire ce dispositif dans tous les logements afin de réduire le nombre de décès suite aux incendies domestiques. En effet, le détecteur de fumée est un appareil permettant d'alerter d'un début d'incendie dans le logement grâce à l'émission d'un signal sonore. En France, seuls sont autorisés les DAAF équipés d'un système de détection optique-photoélectrique. Le marquage CE est également obligatoire et doit être associé à la mention EN 14604.
Pour rappel : l'Etat n'a mandaté ou agréé aucun installateur. Aucun contrat de maintenance ou d'entretien n'est nécessaire puisque l'entretien se limite à des opérations simples et à tester au moins une fois par an la détection.



A QUI INCOMBE SON INSTALLATION ET SON ENTRETIEN ?

D'après la loi*, **c'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur** (achat + pose), mais c'est bien **à l'occupant du logement** (locataire ou occupant à titre gratuit) **que revient l'entretien et le bon fonctionnement du détecteur** (changement de la pile lorsqu'un signal sonore différent de l'alarme se déclenche). En revanche, l'installation et l'entretien incombent au propriétaire du logement pour :

- les logements à caractère saisonnier,
- les logements-foyers (sauf s'ils sont gérés par des organismes d'intermédiation locative, dans ce cas, ce sont ces derniers qui en ont la charge),
- les résidences hôtelières à vocation sociale,
- les logements de fonction,
- les locations meublées.

**L'arrêté du 5 février 2013 relatif aux conditions d'installation des détecteurs de fumée est paru au Journal Officiel du jeudi 14 mars 2013.* —

OÙ L'INSTALLER ?

Selon la configuration du logement plusieurs DAAF peuvent être nécessaires, mais la réglementation n'en impose qu'un. **Installer un détecteur dans la cuisine ou la salle de bains est inutile** : il risque de se déclencher de manière intempestive à cause des particules de condensation. **Mieux vaut privilégier l'installation dans les chambres** ou le couloir menant aux chambres et le positionner au plafond, à distance des luminaires et des autres parois (au moins 30 cm des bords et environ 1 m des portes). A noter qu'il est interdit d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles collectifs.
Pour plus d'information : Centre d'Intervention et de Secours (CIS) de Gémenos au 04 42 32 21 78 ou sur www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee. Vous pouvez également télécharger le guide mode d'emploi sur notre site internet –rubrique cadre de vie- prévention, sécurité et secours.

Regard sur ... Le Parc Naturel Régional

UNE FORMIDABLE CHANCE POUR LE TERRITOIRE !

Le 18 février dernier, le conseil municipal a voté la délibération entérinant les statuts du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume (PNR). L'occasion de vous faire connaître les avancées de ce projet débuté en mars 2012 et qui devrait aboutir, fin 2016, à la création du PNR, approuvé par décret ministériel. Il rejoindrait ainsi le cercle fermé des 48 autres PNR déjà existants sur le territoire français (20 autres sont en cours de création) et serait le 8ème dans la region.

Qu'est-ce qu'un PNR ?

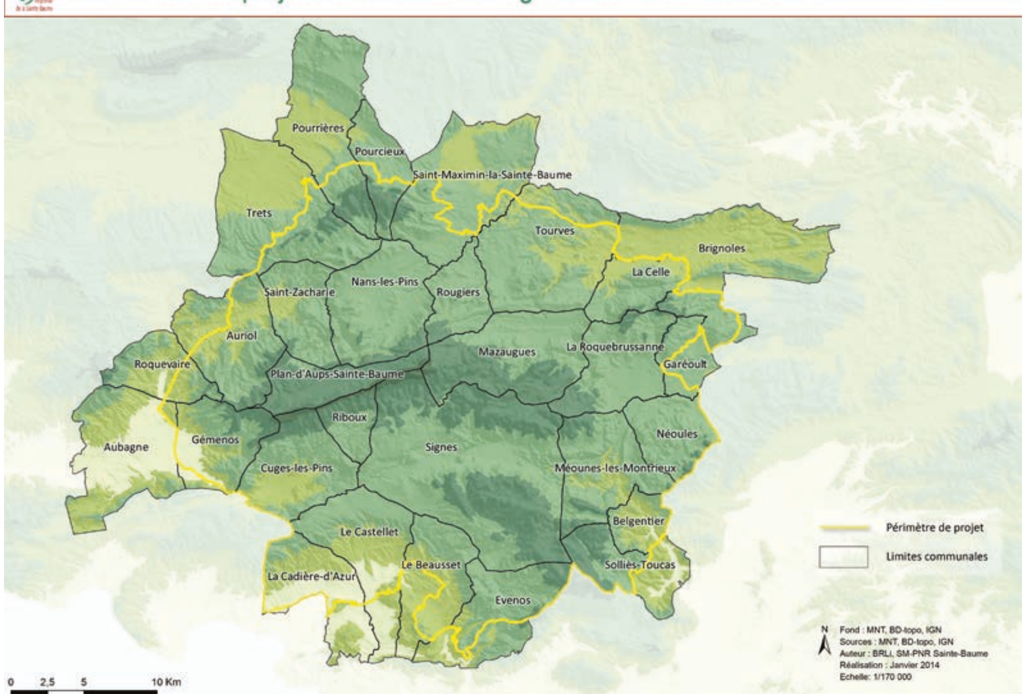
Un Parc Naturel Régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile. Il a donc **pour vocation de protéger et valoriser son patrimoine naturel, culturel et humain en mettant en œuvre une politique d'aménagement et de développement économique, social et culturel innovante, respectueuse de l'environnement.** Cela se traduit à travers une **Charte** qui définit un projet de protection et de développement du territoire pour une **durée de douze ans**.

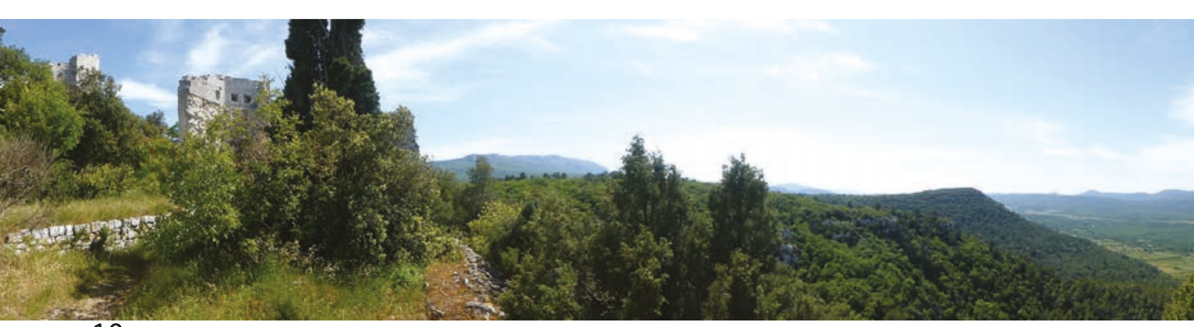
Et celui de la Sainte-Baume ?

Il regroupe 29 communes, sept intercommunalités, les départements du Var et des Bouches-du-Rhône et la Région Paca, pour une superficie de 84 367 ha.

La quasi-totalité de notre commune est incluse dans le périmètre du PNR, **excepté les collines situées à l'extrême Sud de la commune** (extrémité du massif des calanques) **et le Parc d'Activités.**







de la Sainte-Baume,



Quel est son mode de fonctionnement ?

Il est actuellement gouverné par un Syndicat Mixte de Préfiguration, **composé d'élus et de techniciens**. Pour représenter les intérêts de **notre commune**, ce sont **M. Claude Sérieys et Mme Claire Jarry** qui ont été désignés Délégués au PNR (**Mme Hélène Marchetti** représente la Communauté urbaine MPM). Il est également constitué d'un **Conseil scientifique, de Commissions thématiques et d'un Conseil de développement**. Ce dernier, composé d'habitants, associations, socioprofessionnels… est ouvert à toute personne souhaitant prendre part au projet.

pour rejoindre le Conseil de développement, adressez votre demande à conseil.developpement@pnr-saintebaume.fr

Nos élus Délégués nous parlent du projet

Concrètement, qu'est-ce que ce projet peut apporter à notre commune ?



« C'est un outil formidable pour travailler tous ensemble et construire de beaux projets. Il va nous permettre de préserver la faune et la flore, des plantes endémiques telles les Sablines de Provence et des espèces remarquables comme l'aigle de Bonelli et ainsi ***mettre en valeur notre territoire****. L'obtention de ce label favorisera l'octroi d'une image de marque pour la ville et amplifiera sa notoriété, ce qui devrait avoir des* ***répercussions bénéfiques sur le tourisme.*** *De plus, la position géographique du village, situé en périphérie du Parc, en fait un point de passage incontournable pour accéder à la partie Ouest du massif . Gémenos bénéficiera à ce titre d'une signalétique, d'une information touristique, d'animations culturelles… Tout cela, bien sûr, avec l'assurance de garder son cadre de vie exceptionnelle. »*

Le Parc peut-il entraîner des contraintes pour la commune et ses habitants ?

« Le PNR n'est pas un Parc national. Contrairement à ce dernier qui se détache de toute présence humaine, le PNR recherche ***une coexistence harmonieuse entre la nature et la nécessité du développement de l'activité humaine.*** *Les acteurs locaux sont invités à une meilleure prise en compte de l'environnement et des paysages dans leur pratique mais le PNR n'a pas de pouvoir réglementaire spécifique. Il ne modifie en rien les règles générales applicables au droit à la propriété, à la chasse, à la pêche... Les communes s'engagent à réaliser* ***des projets conformes à la Charte*** *et à appliquer des réglementations déjà existantes sur leur territoire.*

Un concours pour les photographes en herbe

Participez au concours photographique qu'organise le PNR ! **Quatre catégories** :

- Le Paysage, avec ou sans patrimoine bâti
- Faune et flore, vues resserrées ou macrophotographie
- L'homme et son territoire (métiers, artisanat, loisirs, habitants, etc.)
- « Jeune talent » (pour les moins de 21ans)

Une vingtaine de clichés seront sélectionnés et donneront lieu à une **exposition itinérante**. Les photos sont à remettre avant le 15 juin 2015. De **nombreuses récompenses** sont à la clé dont un stage de photo en compagnie d'un photographe professionnel pour tous les lauréats ! *Tous les détails et conditions du concours et le règlement sur http://www.pnr-saintebaume.fr.*



LA GÉMENOSIENNE : LES FEMMES SOLIDAIRES LE JOUR DE LEUR FÊTE

Pour célébrer la fête de la femme ce week-end, chaussez vos crampons pour la bonne cause ! Dimanche 8 mars, **les femmes s'entraident en marchant et courant lors d'une épreuve sportive exclue de toute compétition où le seul but est d'œuvrer pour la recherche contre le cancer du sein.** La course et la marche sont en effet organisées au profit de l'Institut Paoli-Calmettes.
Deux départs : 9 h30 pour la marche – 10h30 pour la course. Rendez-vous dès 8h45 pour la marche et à 9h pour la course à la salle municipale Jean Jaurès pour venir récupérer son dossard ! Il est toujours temps d'y participer !
Condition de participation : bulletin de participation+ certificat médical ou licence sportive (uniquement pour la course) + participation libre à partir de 5€ par personne à remettre le jour de la course. Plus d'infos au 04 42 32 18 44.*

**Disponible dans les points habituels (OT, Mairie, Espace A. Giraldi…) ou téléchargeable sur le site de la Mairie - rubrique loisirs*



DU SPORT EXTRÊME POUR SENSIBILISER AU DON DE VIE



L'association gémenosienne Tribal Sport organise le 12 avril prochain, l'« Enduro des veilleurs de vie ». Cette **course VTT**, organisée dans les collines de Gémenos, est **au service des malades**. Ses objectifs : enrichir le fichier des donneurs de moelle osseuse, aider financièrement les associations de l'hôpital, notamment celles en faveur des enfants atteints de cancer, s'initier aux sports extrêmes. Pour cette 2ème édition, trois nouveaux parcours inédits ont été dessinés.

Des stands pour informer le grand public
Au cours de cette journée, le parc J.B. d'Albertas se transformera en véritable village : stands d'information sur le don de vie (don de sang, plaquettes, plasma) et de moelle osseuse et associations comme **Rire Médecin** côtoieront des stands dédiés au VTT et au sportwear. L'an passé, un millier de visiteurs avait transité sur le site permettant l'inscription d'une vingtaine de personnes sur le fichier national des donneurs de moelle osseuse et le versement de 5 000€ aux associations tandis que 200 vététistes avaient pris part à la course. **L'association espère en accueillir plus de 300 cette année et surtout sensibiliser un nombre record de personnes au don de vie**. Souhaitons-lui de remplir ses objectifs !

LIBRE PROPOS

Chaque année, la présentation du rapport sur l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre suscite le même sentiment de colère. Face à des chiffres qui ne cessent de croître : désormais 3,5 millions de personnes sont mal-logées. Et au total, 10 millions de personnes sont touchées par la crise du logement, sans oublier les 11 millions de personnes en précarité énergétique dont plus de 256 000 ménages sont touchés sur notre territoire régional. Colère face à l'action publique qui n'est pas assez forte tant la situation est alarmante. Ainsi, dans le budget 2015 de notre commune, rien n'est envisagé pour le logement accessible pour les jeunes et nos concitoyens aux revenus modestes. Gémenos est une commune qui dispose des moyens financiers nécessaires pour apporter une réponse planifiée dans le temps.

Véronique Mossard, Jean Yves Petit
(http://gemenos-solidaire-et-ecologiste.over-blog.fr/) Groupe écologique et solidaire



LES ESCRIMEURS GÉMENOSIENS EN FORCE EN ÉQUIPE DE FRANCE

Après la sélection de Coline Suzanne et Mathieu Belkassam en équipe de France Cadettes-Cadets, c'est au tour de **Louise Klein** et **François Pasturel** d'intégrer la prestigieuse équipe !



Résultats des différentes compétitions
<u>Lors de la Coupe du Monde, à Modling (Autriche), mi-janvier :</u>
Chez les Dames : Coline Suzanne-11ème; Louise Klein-16ème sur 114 participantes.
Chez les Hommes : François Pasturel-28ème ; Mathieu Belkessam-62ème sur 146 participants.
<u>Lors de la compétition zone benjamin individuel, à Lyon, mi-janvier :</u>
Pierre Klein-1er, Sacha Pellard-2ème, Erim Fortin-3ème , Jules Marchand-16ème sur 55 participants.
<u>Lors de la compétition circuit national cadet, à Joué-les-Tours, début février :</u>
Chez les Dames : Louise Klein-2ème, Anne Poupinet-5ème, Eléonore Perrier-64ème sur 81 participantes.
Chez les Hommes : Mathieu Belkessam- 5ème, Clement Perrier-18ème, Thomas Dourthe-25ème, François Pasturel-27ème, Sébastien Patrice-71ème (surclassé minime2) et Léo Thiebaud-125ème (surclassé minime1) sur 168 participants.

DES CHAMPIONS DE FRANCE AU GEM TIR SPORTIF

Le Gémenos Tir Sportif obtient 31 médailles lors du premier championnat de France de tir indoor 2015 qui s'est déroulé à Agen début février.

Les résultats
<u>Tireurs à la carabine</u>
Cadets en équipe : Anthony Vachier, Julien Soula et Sébastien Carrique-2èmes.

<u>Au pistolet vitesse</u>
Cadet(te) : Sophie Polo-2ème ; en équipe : Tristan Picat Re, Antonin Bois et Vincent Gaffarel-2èmes ;
Junior : Mathilde Lamolle-1ère ; en équipe : Mathilde Alves, Manon Baures, Kristel Scotto Di Carlo-1ères.

<u>Au pistolet standard</u>
Cadet : Tristan Picat Re-4ème; en équipe : Laurent Balard, Tristan Picat Re et Antonin Bois-3èmes ;
Junior : Sophie Polo- 4ème ; en équipe : Manon Baures, Audrey et Mathilde Alves-1ères.

<u>Au pistolet précision</u>
Cadet(te) : Sophie Polo-2ème ; en équipe : Sophie Polo, Mathilde Venchi Zahm et Audrey Alves-1ères ; en équipe : Tristan Picat Re, Vincent Gaffarel et Antonin Bois-1ers .
Junior : Mathilde Lamolle-1ère ; Emilie Poncet-8ème ; en équipe Manon Baures, Marion Brusquet et Emilie Poncet-1ères ; Aurélien Lamolle, Ange-Antoine Rigaud et Raphaël Peleyrol-2èmes.





MERITES SPORTIFS

Le 20 février dernier, la cérémonie des mérites sportifs donnée au théâtre Jean-Marie Sevolker a distingué nombre de sportifs dans différentes disciplines. Etaient présentes pour recevoir leurs récompenses les associations sportives suivantes : **GEMENOS TIR SPORTIF, l'OFFICE MUNICIPAL DE TENNIS DE GEMENOS, ARCHERS DE GEMENOS, MASSALIOTES PROFUTSAL, GEMENOS TRIATHLE, l'ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DE GEMENOS, CLUB HIPPIQUE DES PLAINES, l'ASSOCIATION SPORTIVE GEMENOSIENNE, GEM NATATION, GEMENOS PROMOTION SPORT AUTO, GEMENOS ESCRIME CLUB, GEMENOS RUGBY EST PROVENCE, DOJO GEMENOSIEN.**
Ci-dessous, les résultats de cette soirée dynamique et sportive.

NOMINATION COMITÉ OLYMPIQUE

Le Dr Patrick BOSS a été récompensé pour ces trente ans de présidence à l'Office Municipal de Tennis de Gémenos (1984 -2014).

MÉRITE INDIVIDUEL

Manon BAURES
Marie-Laure PICHON
Christelle RUMPLER
Yvan GUILLEMIN
Franck MARTINEZ
Guy LANDINI
Océane MAURIAUD
Valentin PISANO
Raphaël ROSSI
Kassandra MAURIAUD
Alexandre DA COSTA

MÉRITE INDIVIDUEL DE L'ANNÉE 2014

Mathieu BELKESSAM (GEMENOS ESCRIME CLUB)
Champion de France minime en mai 2014

MÉRITE EXPLOIT

Vincent POLO
Jean-Claude SABAHTE
François PASTUREL,
Clément PERRIER,
Sébastien PATRICE,
Mathieu BELKESSAM en équipe homme
(- de 15 ans).



MÉRITE EXPLOIT DE L'ANNÉE 2014

Gaël CHATAGNO (MOTO TRIAL GEMENOS)
Champion du Monde catégorie 125 cc jeune en 2014 en Angleterre.

MÉRITE EQUIPE

- Sophie POLO, Manon BAURES, Vincent POLO, Vincent GAFFAREL et Cédric FONTES
- Manon BAURES, Mathilde ALVES, Sophie POLO en équipe
- Claudine ATMANI, Paule GRACIA, Valérie GUILLERME, Chantal COCCHIELLO et Isabelle PACHOLSKI
- J.RAYNAUD, E .MEIRONE, JL. AZOPPARDI et H. FOGLIANI
- Baptiste BABEN, Loïc MASSE, Alexis QUEVAL, Ethan CAILLOL, Clément PELAGALLI et Charlie SANCHEZ
- Fiona TIGRINO, François PASTUREL, Mathieu BELKESSAM et Florian IMPERATORE
- Victoria TOURMEAU, Lou MOREN, Aurélie PEREZ et Marie JACQUEMOND
- Mélanie POINDRON, Amélie BATTINI, Laurie MAHE, Romane SANTAILLER, Coralie POINDRON et Océane LIMINANA
- Jessy PINAZO, Romain MARTINEZ, Teva FAKA, Luis MACARY, Lucas CACCIATORE,

Sport et Culture

Hedi BERABA, Anouar CHERKAOUI, Yoan ALARCON, Woiry DAAS, Anthony LUPO, Thomas FALLEGER, Victor BALVERDE et Maxime GERARHT

- Gianni POLO GARABEDIAN, Mathis GARCIA, Diego GIORDANO, Idris BELLABAS, Mathéo MARRON, Mathis JASSERAN, Logan DI PIETRA, Paco BERTHE, Pablo IMBERT et Medhi DEHBI
- Anne POUPINET, Louise KLEIN, Coline SUZANNE et Eléonore PERRIER
- Killian AGOSTINI, Jean-Loup BANNIER, Elias BARBER, Matthieu BARRA, Jules CHACON Esteban CHEVET, Téo DELU, Hugo DISTINGUIN, Cédric GOUIN, Titien JAU, Maximilien LAURENT, Baptiste MOREL, Mathis TOUYARET, Pierre VERCRUYSSE, Dylan MARTINEZ, Romain GERSTNER, Axel SOULA et Maxime FRANCOIS



MÉRITE ÉQUIPE DE L'ANNÉE 2014

Muriel GALIN, Christelle RUMPLER Marie-Laure PICHON (ARCHERS DE GEMENOS) Championne de France de tir nature par équipe de Club en équipe féminine senior et 3ème au Championnat de France 3D par équipe de club.

MÉRITE ESPOIR

Anthony VACHIER
Enzo LEGUIAREC
Mathilde VENCHI
Kevin BONVOISIN, Enzo LEGUIAREC, Paul SAPPE en équipe poussins
Pierre BOURDIN
Charlène CORRIZZI
Jules MARCHAND, Pierre KLEIN, Erime FORTIN et Sacha PELLARD en équipe benjamin - de 13 ans.

MÉRITE ESPOIR DE L'ANNÉE 2014

Nicolas LAFON (DOJO GEMENOSIEN) - Ceinture noire 1er Dan à seulement 15 ans.

MÉRITE HONNEUR

Cédric FONTES
Ralph BOGHOSSIAN, Jérémy BOUQUET
Roger BERTINI
Christian AGOSTINI
Jany CHATAGNO
Denis ANSERMIER





EXPOSITION À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque présente l’exposition de l’atelier de peinture de Martine Huet «Portrait de Personnalité: vraisemblance et ressemblance », du mercredi 11 au mardi 31 mars 2015.
Médiathèque.
Tout public. Entrée libre.

LE FADA VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN 2016

Nous avons fêté l’année dernière le 10ème anniversaire du Festival des Auteurs Dramatiques Amateurs (Fada). Il est temps de faire une pause afin de nous donner le temps de rencontrer de nouveaux auteurs et de continuer à vous offrir des comédies de qualité. Cette réflexion nous amène d’ores et déjà à vous proposer un festival en biennale. Nous vous donnons donc rendez-vous pour la 11ème édition en mars 2016 pour y applaudir des auteurs toujours plus créatifs et des comédiens talentueux à la hauteur de vos attentes.

A LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES !

Samedi 4 avril 2015, dès 10h30, les enfants (âgés de moins de 10 ans), accompagnés de leurs parents, devront trouver trois œufs en polystyrène cachés dans le parc Jean-Baptiste d’Albertas pour les troquer contre un sachet d’œufs en chocolat cette fois !

LES ÉLÈVES DE L’ESPACE A. GIRALDI S’ADONNENT À L’OPÉRA « DIALOGUES DES CARMÉLITES »

L’opéra « Dialogues des carmélites » de Francis Poulenc sera présenté dimanche 22 mars 2015, à 18h, en l’église de Gémenos.

Opéra en 3 actes et 12 tableaux
Cet opéra en trois actes et douze tableaux sera interprété par les élèves des classes de chant lyrique de Jean-Christophe Maurice, professeur à l’Espace A. Giraldi, en collaboration avec l’Ecole municipale de Musique de Carry-le-Rouet et l’école Arpeggione de Marseille. Le chœur Carryssimo assurera les parties dévolues à la foule.
La distribution comportera au total **29 chanteurs, le chœur Carryssimo, deux pianistes et un organiste**.
Dans la version proposée, les intermèdes orchestraux ainsi que certains passages de l’opéra seront en effet joués à l’orgue tandis que la partie orchestrale sera assurée par le piano à quatre mains.

Entrée gratuite (dans la limite des places disponibles).
Durée : 2h30 environ.

ILS JOUENT À L’UNISSON !



Les classes de violoncelle de l’école de Musique de Gémenos et du Conservatoire de Musique d’Aubagne donneront ensemble deux représentations publiques (identiques) dans le cadre d’un échange pédagogique entre deux classes de musiciens. L’une, à Gémenos le 28 mars, à 16h, au théâtre Jean-Marie Sevolker. L’autre, le 22 avril, à 18h, au théâtre Le Comoedia à Aubagne.
Trente élèves gémenosiens et Aubagnais
Le groupe constitué d’une trentaine d’élèves gémenosiens et aubagnais a donc concocté un programme varié qu’il a répété pendant plusieurs semaines, sous la tutelle de Nathalie Makeeff, professeur de violoncelle à l’école de musique de Gémenos et Vanessa Crousier, professeur de violoncelle au Conservatoire de Musique d’Aubagne. Au programme de ce **spectacle réunissant tous niveaux confondus de musiciens : des duos, trios, quatuors ainsi que des morceaux regroupant tous les participants** à ce projet culturel et humain.

Entrée gratuite (dans la limite des places disponibles) ouvert à tous.

PLACE AU DÉGUISEMENT ET À LA FÊTE, PLACE AU CARNAVAL !

Rendez-vous dès 15h, samedi 28 mars 2015, pour vivre un carnaval empreint de costumes, danses et musiques traditionnelles provençales et italiennes ! En effet, l'association gémenosienne de danse traditionnelle folklorique « La Poulido de Gèmo » et le groupe italien « La Lachera », spécialisé dans l'animation de carnaval traditionnel, seront également de la partie ! Le cortège mélangera hommes d'épée, valets, Arlequin…au diable !

Au programme de cet après-midi festif

- Défilé - Départ du Parvis de la Mairie - 15h
- Mise au Bûcher de Caramentran et grande farandole autour du feu
Place du Général de Gaulle – autour de 16h45




Groupe La Lachera



Groupe La Poulido de Gèmo

DES SPECTACLES POUR LES PLUS PETITS !

Le jeune public est à l'honneur les prochaines semaines au théâtre Jean-Marie Sevolker.
Tout d'abord, deux séances* du spectacle jeune public « Veilleuse » seront proposées gratuitement le samedi 7 mars.

Puis, place à une odyssée écologique avec le conte musical « Odysseus Plastok » le vendredi 3 avril, à 18h30**.
Ce spectacle qui s'adresse aux petits (dès 3 ans) comme aux grands, aspire à sensibiliser le public sur les questions environnementales et notamment sur l'origine du plastique et son devenir.



** Séances complètes.*
*** Durée : 1h. Conditions tarifaires et résa au 04 42 32 75 15.*

Retour en images



Spectacle Rotary Club
7 février 2015



Spectacle « Ni l'un Ni l'autre » - séance dédicace
13 février 2015





Semaine solidaire - Primaire Vessiot (gauche) - Primaire La Culasse (droite) - 14 > 21 février 2015





Forum de l'emploi - 17 février 2015



Nouvel an chinois à la crèche - 23 février 2015

Agenda

Vie Locale

Lundi 9 mars 9h30 > 11h30
ATELIER MÉMOIRE INITIATION (SÉANCE 3 SUR 5)
Maison Léone Didier

Dimanche 15 mars - 11h
MESSE SOLENNELLE
70ème anniversaire de la seconde guerre mondiale.
A la mémoire de tous les Morts pour la France et en hommage aux Poilus.
Église de Gémenos

Lundi 16 mars 9h30 > 11h30
ATELIER MÉMOIRE INITIATION (SÉANCE 4 SUR 5)
Maison Léone Didier

Lundi 23 mars 9h30 > 11h30
ATELIER MÉMOIRE INITIATION (SÉANCE 5 SUR 5)
Maison Léone Didier

Mardi 24 mars
RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
Inscriptions obligatoires : 04 95 09 58 89

LES DIMANCHES 22 ET 29 MARS
ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES
BUREAU 1 & 2 : SALLE MUNICIPALE
BUREAU 3 : HÔTEL DE VILLE
BUREAU 4 & 5 : ECOLE VESSIOT



Sport et Culture

Samedi 7 mars -15h et 18h
Conte « Veilleuse » - Séances complètes
Entrée libre - **Théâtre Jean-Marie Sevolker**

Dimanche 8 mars
LA GÉMENOSIENNE *Marche et course à pied féminine*

Lundi 9 mars - 14h
CONFÉRENCE sur la maladie d'Alzheimer
Entrée gratuite (réservation obligatoire)
Salle Jean Jaurès

Lundi 9 mars
CINÉMA - 18H15
La nuit au musée : le secret des pharaons
CINÉMA - 20H30 *Discount*
Entrée 6€ - **Théâtre Jean-Marie Sevolker**

11 > 15 mars
EXPOSITION DE PALETTE PASSION
Lavoir Municipal

11 > 31 mars
EXPOSITION DE L'ATELIER DE PEINTURE de Martine Huet sur le thème « Portrait de personnalité : vraisemblance et ressemblance »
Entrée libre - **Médiathèque Espace A. Giraldi**

11 > 31 mars
EXPOSITION DE PEINTURE des élèves enfants et adultes de Madeleine Botella sur le thème « Automne/hiver »
Maison de retraite Flore d'Arc

20 > 23 mars
EXPOSITION DE JOSIANE BACCI
Lavoir Municipal

21 > 22 mars - 9h
COMPÉTITION DE KARATÉ
Inscription auprès du secrétariat au 04 42 32 75 18
Salle de Gymnastique - Espace A. Giraldi

Dimanche 22 mars -18h
PROJET « DIALOGUES DES CARMÉLITES » - Opéra de Francis Poulenc avec la classe de chant lyrique
Entrée libre - **Église de Gémenos**

25 > 30 mars
EXPOSITION DE LAURE LALANNE
Lavoir Municipal

Mercredi 25 mars -19h
AUDITION DRUMS PERCUSSIONS AND MUSIC
Entrée libre - **Théâtre Jean-Marie Sevolker**

Vendredi 27 mars -20h30
PIÈCE DE THÉÂTRE « Fleurs ou chocolats »
Organisée par le LIONS CLUB de Gémenos
Réservations auprès de la Maison de la Presse
Entrée 10 € - **Théâtre Jean-Marie Sevolker**

Samedi 28 mars -16h
CONCERT DE VIOLONCELLES
Dans le cadre d'un projet d'échange avec la classe de violoncelle du Conservatoire d'Aubagne.
Entrée libre - **Théâtre Jean-Marie Sevolker**

Jeudi 2 avril -19h
AUDITION DE CORDES
Entrée libre - **Théâtre Jean-Marie Sevolker**

Vendredi 3 avril -18h30
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
Conte musical « Odysséus Plastok »
Entrée 8 € adulte et 6 € enfant
Théâtre Jean-Marie Sevolker

Nos Associations

Mardi 10 mars - 15h > 19h30
COLLECTE DON DU SANG
Maison des associations Gérard Rossi

Samedi 7 mars
SOIRÉE DANSE - BLUE STAR SALOON
Salle Jean Jaurès

Dimanche 22 mars
VIDE GRENIER - RUGBY CLUB DE GÉMENOS
Espace A. Giraldi

Dimanche 29 mars
VIDE GRENIER - APAC
Espace A. Giraldi



Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
13420 Gémenos

www.mairie-gemenos.fr